Octobre 2026

Le P'tit Djeuvno

Guéhenno
Commune du patrimoine rural de Bretagne

LE MOT DU MAIRE

La **situation de sécheresse** que connaît notre département nous conduit à appliquer les **mesures de restriction de l'usage de l'eau** décidées par les services de l'État. Le **Morbihan** a été **placé** en situation de **crise sécheresse**, le niveau d'alerte le plus élevé sur une grande partie du territoire, afin de **préserver les ressources** en eau potable et les milieux naturels. Cette situation exceptionnelle a des conséquences concrètes pour notre commune de Guéhenno. Nous **devons tous limiter nos consommations** afin de garantir l'approvisionnement en eau potable de tous. La préservation de cette ressource essentielle est aujourd'hui une responsabilité collective. **Cet été, des mots surprenants ont été retrouvés** sur les grilles du cimetière **« comment laver mes mains ? ; ici pas d'eau pour le cimetière !!! ; comment arroser dans le cimetière ???»**. Ces mots ont été **accrochés** aux grilles **à côté de l'arrêté préfectoral**. La réponse aux questions s'y trouvait…
Nous demandons à chacun de **respecter les consignes en vigueur** : **limitation de l'arrosage**, **interdiction du remplissage des piscines**, du l**avage des véhicules** et des n**ettoyages extérieurs non essentiels**. La municipalité adapte également ses pratiques pour réduire sa consommation d'eau. **Chaque geste compte**. Grâce à la mobilisation de tous, nous contribuerons à préserver cette ressource précieuse pour notre territoire. Ce **non-respect** des consignes est **passible d'amendes** non négligeables. Pour connaître précisément les mesures applicables à votre adresse et leur éventuelle évolution, il est recommandé de consulter le site officiel VigiEau. Malheureusement, et devant le manque de pluies ; le **nettoyage du cimetière avant la période de la Toussaint ne pourra vraisemblablement pas se faire avec l'usage de l'eau comme habituellement.**
Dans un autre registre, sur des **chemins** de terre appartenant à l'**Association Foncière de Remembrement** de la commune, des **déchets** sont parfois **retrouvés.** Les agriculteurs sont obligés de nettoyer les déchets des auteurs , c'est anormal. Le plus grave et inquiétant, au niveau du Pont d'eau en allant vers Billio, le **feu a été mis dans un tas « d'ordures »** au pied d'un taillis de bois. Les pompiers et gendarmes se sont déplacés ; une **enquête est en cours** avec peu de chances d'aboutir si ce sont des gens de passage. Ce crime aurait pu avoir des conséquences irréversibles, c'est complètement inconscient.
Dans ce contexte général déjà bien chargé, je vous remercie de contribuer toutes et tous au bien vivre au sein de la commune.

Nolwenn Bauché-Gavaud

🏛️MAIRIE DE GUÉHENNO
Horaires d'ouverture :
Lundi : 9h00 – 12h00
Mardi : 9h00 – 12h00 / 14h00 - 17h00 Mercredi : 9h00 – 12h00
Jeudi : 9h00 – 12h00 / 14h00 - 17h00
Vendredi : 9h00 – 12h00
Samedi : 9h00 - 12H00
Coordonnées :
Tél. : 02 97 42 29 89
accueil@guehenno.bzh

📋 PERMANENCES DES ÉLUS
Nolwenn BAUCHÉ, Maire
Le samedi matin sur rendez-vous.
CCAS Permanence sur rendez-vous

🏥 MÉDECIN DE GARDE
composer le 15 (SAMU) ou le 116 117 (médecin de garde).

💊 PHARMACIE DE GARDE
Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche, consultez le site www.ordre.pharmacien.fr ou appelez le 3237.

📚 PLANNING BIBLIOTHÈQUE
La bibliothèque municipale est ouverte de 10h30 à 12h :
• les samedis et dimanches
Le prêt de livre est gratuit
3ème Mercredi Lecture à voix haute 10h30 11h30

🧘 GYM DOUCE
Salle du Roiset
Horaires : Jeudi 10h00 – 11h00

🍕 ENVIE DE PIZZ
Le camion pizza stationne sur la place de du marché :
les 1er et 3ème lundi du mois à partir de 18h

🌱 BROYAGE
Evellys - Lundi 16 Novembre 09h-12h

♻ DÉCHETTERIE — HORAIRES
Déchetterie de Brénolo :
• Du lundi au Vendredi :
8h30 – 12h30 / 14h00 – 18h00
⚠Fermée le jeudi



APPEL À LA VIGILANCE

DÉMARCHAGES/VISITES SUSPECTES

👉 Ne laissez pas entrer une personne que vous ne connaissez pas.

👉 Demandez systématiquement une carte professionnelle ou un justificatif d'identité.

👉 Ne communiquez aucune information personnelle ou bancaire.

👉 En cas de comportement suspect, notez si possible la description des personnes et du véhicule, sans vous mettre en danger.

👉 En cas de doute ou de situation suspecte, contactez la gendarmerie en composant le 17.

Merci de transmettre cette information autour de vous, notamment auprès des personnes les plus vulnérables.







jeu **22** **oct.** 2026

Sous l'arbre - Festival Contes en Scène

Cie A Demain Mon Amour (Normandie)

Marionnette

09:30 et 11:00 et 16:30 - espace du Roiset, Guéhenno

Durée : 25 min

Tarif unique : **3.00€**

Dans un espace circulaire, les artistes proposent aux tout-petits une **première expérience théâtrale riche et stimulante.**

Sous un arbre majestueux, **deux inconnus se promènent**, **explorent**, **cueillent** des champignons, **jusqu'à ce que leurs chemins se rencontrent enfin**. Dans cet arbre vivent des **animaux marionnettes espiègles** qui apparaissent à leur guise pour s'amuser avec les jeunes spectateurs... **Sous l'arbre, la nature devient terrain de jeux et de découvertes...**
Clin d'œil : Après la représentation, les enfants sont invités à s'allonger sous l'arbre, pour un temps d'écoute musicale et d'histoires.

SAISON CULTURELLE 2026-2027





CIMETIÈRE

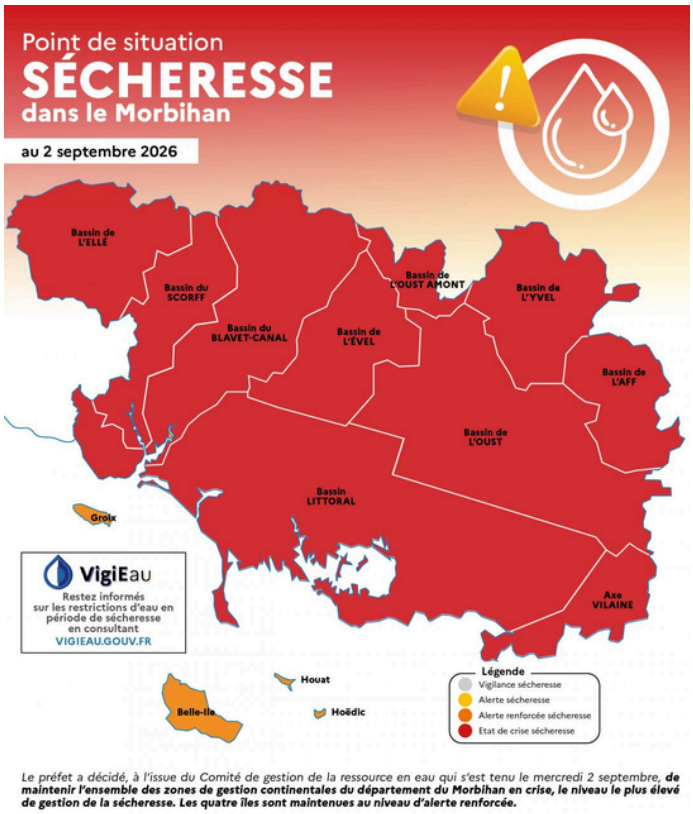
La Toussaint approche, **les agents oeuvrent depuis quelques jours** dans le cimetière **afin de rendre notre espace de recueillement agréable et paisible**. Pour faciliter les dernières interventions, **il est demandé de nettoyer les tombes avant le mardi 24 octobre**.

Petit rappel

L'entretien du cimetière **est l'affaire de tous**. Nous souhaitons désormais demander à **chacun d'entre vous, concerné** par une concession, d'**entretenir la concession**, de désherber régulièrement les abords des tombes y compris les inter-tombes quand cela est possible.

La **municipalité,** avec les agents techniques, **se charge** de l'**entretien** des **constructions** et **édifices publics**, **des allées** et de toutes les **voies de circulation communes**.

A l'avance, nous vous remercions pour votre contribution.



*Le préfet a décidé, à l'issue du Comité de gestion de la ressource en eau qui s'est tenu le mercredi 2 septembre, **de maintenir l'ensemble des zones de gestion continentales du département du Morbihan en crise, le niveau le plus élevé de gestion de la sécheresse. Les quatre îles sont maintenues au niveau d'alerte renforcée.***

💧 RAPPEL

RESTRICTION D'USAGE DE L'EAU

Nous vous rappelons qu'en raison de l'**arrêté préfectoral** toujours en vigueur, **l'interdiction d'arrosage reste applicable**.
Nous vous remercions de **bien** vouloir **respecter cette mesure destinée à préserver nos ressources en eau.**
Merci à tous pour votre compréhension et votre civisme.

OCTOBRE ROSE

Dépistage du cancer du sein

Dès 50 ans, il est recommandé de réaliser une **mammographie tous les deux ans**, même en l'absence de symptômes. Cet examen simple et rapide **permet de détecter un cancer à un stade précoce** et d'améliorer les chances de guérison.
Il est également important de **rester attentive à tout changement inhabituel au niveau des seins.**

adil du Morbihan

S'informer pour mieux se loger !

Contrat type de location :
ce qui change au 1er octobre 2026

À compter du 1er octobre 2026, les contrats types de location vide, meublée et de colocation à bail unique de logements à usage de résidence principale évoluent. De nouvelles mentions deviennent obligatoires et certaines clauses peuvent désormais être prévues dans le bail.

Ces évolutions résultent du décret n° 2026-596 du 6 juillet 2026 et s'appliquent aux contrats conclus ou renouvelés à compter du 1er octobre 2026.



Des règles plus claires pour bailleurs et locataires !

LOGEMENTS SOCIAUX

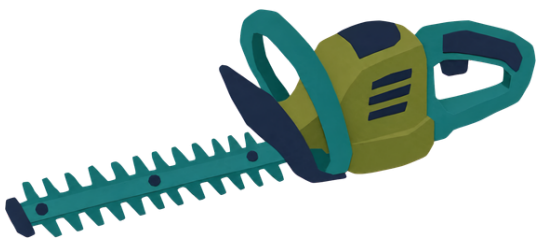
Nous avons le plaisir de vous informer que de **nouveaux logements sociaux seront prochainement livrés** sur la commune de Guéhenno.

Ces logements pourront accueillir de **nouveaux locataires**, **sous réserve** de **remplir les conditions d'attribution** des logements sociaux.

Si vous êtes **intéressé(e)** par l'un de ces logements, nous vous invitons à vous **rapprocher de la mairie** de Guéhenno, afin d'obtenir des renseignements complémentaires sur les logements proposés et les démarches à effectuer.

morbihan habitat





HAIES : ce qui change au 1er octobre 2026

1 OCT. 2026

Avant toute destruction de haie, une procédure s'impose : déclarer, justifier, compenser et attendre la décision.

1 DÉCLARER
Déclaration préalable auprès du préfet, via le guichet unique de la haie.

2 JUSTIFIER
Expliquer la nécessité du projet, l'absence d'alternative et les mesures de réduction.

3 COMPENSER
Replanter pour obtenir des fonctions équivalentes. À défaut : 1 m replanté pour 1 m détruit.

4 ATTENDRE LA DÉCISION
Délai de 2 mois. Sans opposition, les travaux peuvent commencer. Certains projets nécessitent une autorisation.

PÉRIODE DE NIDIFICATION
Travaux interdits pendant une période fixée par le préfet (au moins 21 semaines), sauf dérogation.

REPLANTATION
Les plantations compensatoires doivent être réalisées dans les 18 mois.

EN CAS D'URGENCE | Les travaux peuvent exceptionnellement commencer avant la déclaration s'ils sont strictement nécessaires. Le préfet doit être informé sans délai.

Source : décret relatif à la gestion durable des haies - synthèse citoyenne.





LA RECYCLERIE BREVELAISE

LES ATELIERS ET ÉVÉNEMENTS D'OCTOBRE 🍂💀

🐦 **Samedi 10 octobre** – **Fabrique ta mangeoire à** oiseaux avec l'Association Brévelaise pour la Biodiversité

🟫 **Vendredi 16 octobre** – **Escape Game** sur inscription (5 personnes), suivi des portes ouvertes de la recyclerie (20 personnes max) dans le cadre des Journées Nationales de la Réparation. En partenariat avec Centre Morbihan Communauté

🚲 **Samedi 17 octobre** – **Véloccasion 56** vient animer un stand de **réparation de vélos** dans le cadre des Journées Nationales de la Réparation. Ramène ton cycle ! En partenariat avec Centre Morbihan Communauté

🧵 **19, 20 et 21 octobre** – **Stage de couture enfants** avec Au fil d'Estelle

💀 **Mercredi 28 octobre** – Viens réaliser ta **déco d'Halloween** à la recyclerie !

Inscriptions au 06 86 21 36 74 ou contact.lrb56@gmail.com